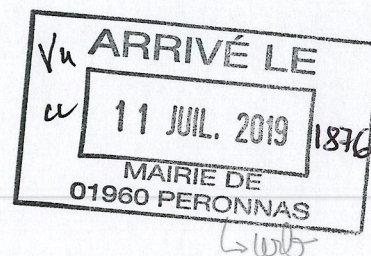


Présidence

MAIRIE DE PERONNAS
BP 20
01960 PERONNAS



Bourg-en-Bresse, le 8 juillet 2019

Objet : Modification simplifiée n°1 du PLU de PERONNAS
- AVIS -

Florence BRON
Tél. 04.74.45.47.04
florence.bron@ain.chambagri.fr

Nos réf. I:\1-
Bureautique\07_Territoire_Dvlpt_local\
0702_Urbanisme\01\070204_Procédur
es_urba\Documents_urba\PLU\PERON
NAS\Modif_Rev°\LH_modif.simpl.PERO
NNAS_n°1-2019.doc

Chambre d'Agriculture de l'Ain
4 avenue du Champ de foire
BP 84
01003 Bourg en Bresse
Tél : 04 74 45 47 43

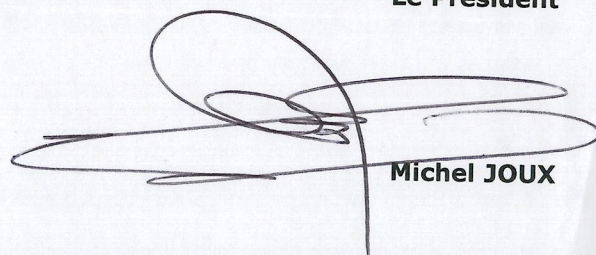
Monsieur le Maire,

Par un courrier réceptionné le 18 juin 2019 et conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le projet de révision simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de PERONNAS, suite à votre arrêté du 26 avril 2019. Nous vous en remercions.

Au titre des personnes publiques associées à cette modification simplifiée, nous vous informons que nous formulons un **avis favorable** sur ce dossier.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président



Michel JOUX